

Être solidaire une posture citoyenne

De quel lieu est ce que je parle ?

J'ai travaillé 20 ans au CCFD-Terre Solidaire où j'ai occupé différents postes : responsable du Service Amérique Latine, directeur du plaidoyer, directeur de la mobilisation citoyenne et enfin délégué général (2010-2018).

J'interviendrai du lieu de ces anciennes responsabilités au CCFD-Terre Solidaire (dans lesquelles je puiserai des exemples pour mon intervention) et comme actuel bénévole de cette organisation et militant de la solidarité internationale.

Citoyenneté et solidarité

La commande qui m'a été faite porte sur le thème « engagement citoyen et solidarité internationale ». Avant d'entrée dans le vif du sujet je souhaiterai expliquer toute la pertinence que je trouve au titre donné à cette conférence : « Être solidaire, une posture citoyenne », et ce d'autant plus qu'il est formulé comme une affirmation et non une interrogation.

En effet, reprenons le contenu des mots employés :

Citoyen : selon le Petit Larousse, c'est un membre d'un État considéré du point de vue de ses devoirs et de ses droits civils et politiques. Selon Wikipédia, la citoyenneté est aussi une composante du lien social. Les citoyens d'une même nation forme ainsi une communauté politique. Selon Jean-Jacques Rousseau « *Le citoyen est un être éminemment politique qui exprime non pas son intérêt individuel mais l'intérêt général. Cet intérêt général ne se résume pas à la somme des volontés particulières mais la dépasse.* ».

On est donc bien au delà du simple individu. La dimension est politique !

Cet intérêt général peut être national, européen (citoyenneté européenne), mondial (citoyenneté mondiale) et donc la solidarité peut s'exprimer à ces différents niveaux.

Solidarité : selon le Petit Larousse, c'est « la dépendance mutuelle entre les hommes » C'est aussi « le sentiment qui pousse les hommes à s'accorder une aide mutuelle ». Est donc solidaire celle ou celui qui vit la solidarité concrètement.

Or, on ne peut pas agir efficacement pour l'intérêt général seul, il faut s'engager avec d'autres en solidarité avec eux que ce soit aux niveaux national, européen, international.

La solidarité est donc bien une composante de la citoyenneté et être solidaire est donc bien une posture citoyenne.

Je vais maintenant me focaliser sur la dimension internationale de la solidarité et sur une solidarité internationale mise en œuvre par les citoyen.ne.s (qui n'est pas celle de l'État à travers son Aide publique au Développement ni celle des collectivités locales à travers leur coopération décentralisée).

Comment un.e citoyen.ne peut-il/elle s'engager dans la solidarité internationale?

- Par l'information : être solidaire c'est déjà comprendre l'autre même très différent de soi et donc comprendre dans quels contextes socio-économique, géopolitique, culturel il vit. Cette compréhension peut se faire par la lecture ou en allant à la rencontre des populations locales lors de séjours à l'étranger.

L'information, c'est ce qui nourrit notre capacité d'indignation. Tout homme, toute femme de bonne volonté ne peut supporter que la pauvreté et la faim perdurent à travers le monde, que les inégalités

se creusent, que violences deviennent de plus en plus terribles. Cette capacité d'indignation, ce refus de l'inacceptable c'est le moteur de notre engagement pour la solidarité internationale.

- Par le fait de dégager du temps : par exemple en étant signataire des campagnes d'Amnesty international pour faire libérer des prisonniers politiques ou en manifestant pour faire pression sur les dirigeants politiques pour obtenir un cessez le feu à Gaza et la libération des otages.

Ce peut être aussi en devenant bénévole d'une organisation de solidarité internationale qui fonctionne avec un réseau de bénévoles comme Médecins du Monde, Oxfam ou le CCFD-Terre Solidaire (7500 bénévoles).

- Par le don pour le financement de projets dans des situations d'urgence comme à Gaza où Médecins du monde et Médecins sans frontières sont encore présents. Mais n'oublions pas que les premiers à porter secours aux populations dans le cas de catastrophe ce sont des organisations locales. Cela a été vrai lors du tremblement de terre en Haïti en 2010, cela est vrai à Gaza où deux organisations partenaires du CCFD-Terre Solidaire portent secours comme elles peuvent aux gazaouis malgré le carnage en cours. En tant que Délégué général, j'avais pu participer à une mission du CCFD-Terre Solidaire à Gaza, cette prison à ciel ouvert.

- Par le financement de projets de développement à moyen ou plus long terme.

Pour le CCFD-Terre Solidaire, il s'agit de financer des projets qui sont mis en œuvre par des organisations locales et non par des expatriés. En effet, ce sont les populations locales qui connaissent le mieux leur besoin et donc les réponses à apporter à ses besoins.

Qui sont ces partenaires ? Ce sont des ONG locales, des mouvements paysans ou des mouvements de pêcheurs, des syndicats, des mouvements de femmes, des coopératives, des organisations de droits humains, etc, donc toujours des collectifs, pas des individus. On appelle ces organisations locales des partenaires. Le CCFD avait 525 partenaires dans 72 pays différents en 2022.

Quels sont ces projets ? Ils sont de types différents : mise en place d'une coopérative rurale ou à un circuit de commercialisation, développement d'un projet d'agriculture urbaine, construction de centre de santé, organisations de rencontre pour promouvoir le vivre ensemble, mécanisme communautaire de gestion de l'eau, etc.

Pour le CCFD-Terre Solidaire, les 621 projets de développement soutenus en 2022 peuvent être regroupés prioritairement sur 4 champs thématiques : Paix et vivre ensemble, Souveraineté alimentaire, Justice économique, migrations internationales.

Aujourd'hui la majorité des ONG de développement agisse en partenariat avec des organisations des pays du Sud. De plus, elles cherchent non seulement la réalisation de projets en réponse à des besoins précis (réponse technique pour atteindre un objectif) mais aussi le renforcement de l'acteur (l'organisation) pour lui permettre d'agir sur les causes à l'origine des pauvretés et des injustices et participer ainsi à la transformation de la société.

Le CCFD appelle cela la stratégie du « coup double » : soutenir des projets qui répondent à des besoins immédiats des populations et soutenir des acteurs collectifs dans des processus de plus long terme pour qu'ils deviennent des leviers de transformation sociale.

Pour rendre plus concret mon propos, je vais donner un exemple :

LES CANTINES POPULAIRES AU PEROU

En janvier 1993, je fais ma première mission pour le CCFD au Pérou en tant que responsable du Service Amérique Latine. Et je rencontre, ce qui reste pour moi l'une des meilleures ONG d'Amérique Latine, FOVIDA.

FOVIDA appuie les « cantines populaires » dans plusieurs quartiers de Lima dans un Pérou qui figure, à l'époque, parmi les États les plus pauvres d'Amérique Latine et où plus de 60% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté.

Les « comedores populares » sont des groupes de femmes qui s'organisent pour mettre en commun l'achat et la préparation d'aliments afin d'en réduire le coût. Ces « comedores » se regroupent en « centrales d'achat » sur un même quartier pour réduire les coûts des achats.

FOVIDA accompagne alors 600 « comedores » et 23 « centrales » dans Lima. Le CCFD finance cet accompagnement dans plusieurs quartiers.

FOVIDA ne fait pas qu'accompagner la gestion de ces « comedores », elle met en place des formations pour ces femmes : diététique, médecine de base, gestion, conservation des aliments mais aussi organisation, animation de réunion. Les « Comedores » fonctionnent comme une association avec une présidente, une trésorière, des réunions pour prendre des décisions et pour élire les responsables. Un vrai fonctionnement démocratique ! Les femmes que j'ai rencontré lors de mes visites du projet m'ont dit qu'une des choses les plus importantes pour elles étaient de pouvoir prendre des responsabilités.

Des « Comedores » sont nés dans d'autres villes du Pérou à Cuzco, Arequipa, etc. puis se sont organisées au niveau régional en des fédérations puis ont créé une Union nationale de ces fédérations (12 000 comedores). Cette Union a obtenu du Président Fujimori que l'État distribue gratuitement à chaque « centrale » de l'huile et du riz. A cette époque les « comedores populaires » deviennent l'organisation la plus structurée des secteurs populaires !

Le projet soutenu par le CCFD vise à réduire l'insécurité alimentaire dans Lima. Mais le CCFD, à travers FOVIDA, soutient un acteur collectif « les Comedores populaires » véritable agent de transformation social ! Mais pour que tout cela soit possible, il fallait que FOVIDA soit aidée financièrement.

Le Petit Larousse le dit la solidarité c'est aussi « une dépendance mutuelle entre les hommes », comme entre les peuples et les Nations dans sa dimension internationale.

Je parlerai même d'interdépendance.

Par exemple, les choix des pays du Nord ont des impacts importants sur les populations des pays du Sud : par exemple les pays de l'Union européenne ont fait le choix d'introduire un pourcentage d'agrocarburant dans l'essence pour les voitures sauf que la matière première est cultivée dans les pays du Sud à partir d'huile de palme ou du soja. En 2009, j'étais alors directeur de la mobilisation citoyenne, le CCFD-Terre Solidaire avait organisé une mission parlementaire en Colombie pour montrer comment la mise en place de 3 millions d'hectares de palmiers africains pour l'agrocarburant était en train de détruire de nombreuses fermes agricoles et commençait à poser des problèmes de sécurité alimentaire. « les agrocarburants, ça nourrit pas son monde » disait à l'époque la campagne de plaidoyer du CCFD-Terre Solidaire.

Autre exemple, dans les années 2000, des pays européens, dont la France, exportaient à des prix bradés des ailes et croupions de poulets sur les marchés du Sénégal et du Cameroun, détruisant ainsi les filières avicoles de ces pays. Le CCFD-Terre Solidaire a mené une campagne de plaidoyer au niveau européen (« L'Europe plume l'Afrique »), en lien avec des partenaires du Sénégal et du Cameroun pour dénoncer cette injustice et la faire cesser, ce qui fut obtenu.

C'est pourquoi la solidarité internationale pour un.e citoyen.ne c'est aussi d'agir sur ses responsables politiques en rejoignant des campagnes de plaidoyer d'ONG comme le CCFD-Terre Solidaire pour obtenir des politiques plus justes et solidaires au niveaux national, européen, mondial.

Mais réciproquement des choix de pays du Sud peuvent avoir des impacts sur les populations des pays du Nord : par exemple les choix du Brésil dans la gestion de la forêt amazonienne, qui demeure un des poumons de la planète (mais de moins en moins), ont un impact sur le réchauffement climatique qui impacte l'humanité entière. C'est pourquoi il faut soutenir les ONG et les associations indigènes qui luttent contre la déforestation de l'Amazonie.

De plus, les enjeux deviennent de plus en plus globaux.

C'est vrai pour les pandémies : La crise liée à la Covid 19 a mis, encore plus, en évidence ces interdépendances. Cette crise ne serait pas devenue mondiale sans l'énorme mondialisation des communications. Comme l'a dit Edgar Morin « *Un minuscule virus dans une ville ignorée de Chine*

a déclenché le bouleversement d'un monde ».

C'est vrai pour du réchauffement climatique : ses conséquences touchent la planète et l'Humanité entières. Les plus impactés, les populations du Sud, en étant les moins responsables.

C'est vrai des injustices fiscales et des impacts des paradis fiscaux.

Face à ces défis globaux, des réseaux d'organisations des sociétés civiles de pays du Nord comme du Sud se montent pour faire pression, ensemble, sur les dirigeants politiques. Ainsi partenaires du Nord et du Sud se retrouvent à pied d'égalité et décident ensemble d'objectifs qui deviennent communs. Ils deviennent ainsi des « alliés ».

Par exemple :

La Campagne pour l'annulation de la dette des pays du Sud en 1999-2000. Cette campagne a collecté 24 millions de signatures (dont 550 000 en France où j'en étais le coordinateur) émanant de 162 pays à travers le monde en majorité du Sud (la plus grande pétition jamais collectée).

Elle a permis des allègements de dette bilatérale pour les pays pauvres très endettés (PPTE) en 2000 et les années suivantes, puis l'annulation des dettes de ces même pays dues à la Banque Mondiale, au FMI et à la Banque Africaine de Développement (BAD).

Tax Justice Network : ce réseau est à l'origine d'une énorme campagne mondiale pour la justice fiscale qui s'attaque à l'évasion fiscale (en particulier des multinationales qui agissent dans les pays du Sud et qui ne paient pas ou peu d'impôts) et aux paradis fiscaux. A sa tête on retrouve des organisations françaises, britanniques mais aussi péruviennes, brésiliennes, philippines, etc.

Cette campagne a poussé le G20 à mettre en place un plan d'action pour lutter contre l'évasion fiscale des multinationales en 2015. Et, tout dernièrement, nous venons d'assister à un résultat de cette mobilisation : depuis le 01 janvier 2024 entre en application l'accord signé (en octobre 2021) par 136 États (dont ceux de l'UE) ,mettant en place une taxation minimale des multinationales (de 15% de leurs profits). Une vraie brèche dans le modèle économique des paradis fiscaux ! En effet, si, par exemple, une multinationale française paye 3% d'impôts dans un paradis fiscal, la France pourra l'imposer à $15 - 3 = 12\%$ de ses profits. Malgré un taux minimal faible, c'est une vraie avancée pour plus de justice fiscale. Cette avancée n'aurait pas été possible sans la pression des organisations des sociétés civiles du Nord comme du Sud et la mobilisation de millions de citoyens à travers le monde. En 2015, de grandes mobilisations citoyennes ont lieu à travers le monde face au réchauffement climatique. Le 29 novembre 780 000 personnes participent à 2 300 marches pour le climat dans 175 pays pour faire pression sur les dirigeants qui se réunissent à Paris pour la COP 21. L'Accord de Paris, que certains ont dit historique, en est le résultat.

Mais pour que ces réseaux mondiaux fonctionnent il faut aider les organisations du Sud à pouvoir y participer.

La solidarité internationale est donc un enjeu déterminant pour l'Humanité. Chaque citoyen.ne peut y participer !

Bernard Pinaud

Ancien Délégué général du CCFD-Terre Solidaire

Mars 2024